



VILLE de MAISONS-LAFFITTE

**Message
de Jacques MYARD
Membre Honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte
Président du Cercle Nation et République
Président de l'Académie du Gaullisme**

Le 17 octobre 2020

A/S : COUVRE-FEU : ARRÊTÉ du PRÉFET du 17 octobre 2020

Vous pouvez [consulter l'arrêté du Préfet](#) édictant les mesures applicables dans les Yvelines donc à Maisons-Laffitte.

Un point important : **dans la journée**, dans les équipements sportifs couverts de la ville, les salles de sport et la piscine, en dehors de l'accueil des activités encadrées pour les enfants, les mineurs ou les handicapés, **ces mêmes établissements sont fermés pour les adultes et publics non prioritaires.**

La piscine sera fermée le 18 octobre et jusqu'à nouvel ordre.

De plus, les bars doivent être fermés toute la journée.

Toutes ces dispositions sont complexes et leur application exigent de l'intelligence et du discernement.

À ce titre la police municipale a reçu instructions de rappeler les règles avant de procéder à des verbalisations.

Soyez attentifs et responsables, respectez le couvre-feu afin que nous puissions tous sortir de cette situation difficile le plus rapidement possible.

N'hésitez pas à transmettre ces informations à vos proches et connaissances, je vous en remercie.

Très cordialement